

# Selon un magazine autrichien : la Suisse, Etat modèle

Autor(en): **Pochon, Charles-F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **23 (1986)**

Heft 822

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1022897>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## La Suisse, Etat modèle

### Sommes-nous un Etat modèle?

On peut se poser la question après avoir lu la série de neuf articles publiés par l'hebdomadaire autrichien *Profil* dans un pays en proie à une forte fièvre électorale. DP (812) avait déjà noté l'étonnement de l'enquêteur après sa visite au secrétariat du Parti radical suisse à Berne. Son reportage lui réservait bien d'autres surprises.

La rédaction de *Profil* a mis sur pied cette enquête en partant de la constatation que les Autrichiens sont de plus en plus nombreux à s'interroger sur les raisons de notre prospérité.

Notre système fonctionnerait-il mieux que le leur? Les Suisses bénéficient-ils de plus de libertés sans pour autant que le régime soit moins social? La concentration des pouvoirs, comparable dans les deux pays, serait-elle surtout de règle dans l'économie en Suisse alors qu'elle l'est dans la politique en Autriche? Voici quelques-unes des questions posées en exergue au début de la série de neuf articles dont chacun traite un problème particulier, à savoir:

1. La politique en Suisse.
2. Les scandales, qui n'épargnent pas l'Helvétie, mais dont les dimensions sont, selon les journalistes de *Profil*, bien inférieures à ce que le magazine dénonce dans son propre pays.
3. Le miracle technologique de La Chaux-de-Fonds, comparé aux difficultés qu'éprouve

l'économie autrichienne pour se remettre sur la bonne voie.

4. La politique sociale, très différente ici de ce qui se pratique en Autriche.
5. L'enseignement, où l'électeur suisse intervient beaucoup (même parfois pour élire des enseignants).
6. La politique fiscale, où l'électeur suisse fixe lui-même la manière dont il sera imposé (!).
7. Rail 2000 et la politique des transports.
8. Les limites de la croissance, ouvertement débattues en Suisse, où certaines organisations écologistes peuvent compter plus de membres que des partis politiques.
9. Enfin, la scène des médias, qui compte 120 quotidiens en Suisse pour 17 chez nos voisins, des radios privées face à la SSR et bientôt des télévisions privées.

Le simple énoncé de la manière dont ces thèmes ont été abordés indique clairement que nous semblons représenter le modèle de ce que certains souhaiteraient pour l'Autriche. «L'herbe est toujours plus verte chez les voisins... jusqu'au jour où l'on s'aperçoit que c'est du gazon artificiel.»

Au-delà de cette constatation, il conviendrait de mieux connaître nos voisins pour déterminer ce que nous avons de plus qu'eux. Un séminaire «Suisse-Autriche» a eu lieu en 1984 à Salzbourg. Douze conférences avaient été prononcées par des personnalités des deux pays. Ce fut l'occasion de rappeler qu'au début du siècle, la Suisse était déjà un petit Etat républicain, ce que l'Autriche n'était pas du tout. Peut-être est-elle en train de devenir un Etat neutre et fédéraliste depuis que les traités lui ont imposé une dimension réduite. Mais le poids de la grandeur passée et les traditions ne disparaissent pas facilement.

C. F. P.

## Adieu la baisse

Bons manœuvriers, les locataires viennent de retirer leur initiative contre les congés abusifs, au profit d'un contre-projet effectivement acceptable. Voilà qui va leur permettre de consacrer davantage d'énergie à combattre sur un autre front, celui des taux hypothécaires: en soutenant activement l'initiative des consommatrices tendant à soumettre les crédits à la surveillance des prix, et en exerçant une pression accrue sur les «décideurs» pour qu'ils se résignent enfin à réduire les taux... avant la prochaine hausse.

Les prix déterminés pour toute une branche par une organisation cartellaire ou un quarteron d'entreprises dominantes ont la fâcheuse tendance à réagir promptement aux facteurs de hausse; ils suivent en revanche avec une extrême lenteur les raisons de baisser. On peut le vérifier facilement en comparant les effets d'une augmentation ou d'une diminution de coût des matières premières, ou du montant des droits de douane par exemple.

Concernant les intérêts hypothécaires, l'évolution du marché est claire, et devrait pousser à la baisse depuis des mois. En octobre dernier, les fédérations de locataires réclamaient une réduction d'un demi pour-cent, de 5 ½ à 5 ¼ %, des taux hypothécaires, «en raison des marges bancaires et pour éviter de nouvelles hausses des loyers». Réponse immédiate et négative des propriétaires immobiliers, qui assurent que de telles augmentations auront lieu surtout si les charges d'intérêts diminuent (?).

### PAS LE MOMENT

Plus sérieusement, les banquiers argumentent en parlant marchés européens des capitaux, parmi les-